

Genre du véhicule Remorque de travail (véhicule spécial)	*)	Marque de fabrication CONDECTA	Type C 30-10	Fiche d'homologation No. CH 9171 43
--	----	-----------------------------------	-----------------	--

Constructeur	CONDECTA s.r.l., I-36015 Schio
Identification	sur la plaquette du constructeur "C 30-10" devant le No. du châssis -
Plaquette constructeur	à gauche, au centre latéralement derrière le coffre des commandes
Numéro du châssis	à l'avant, à gauche sur le chariot
Importateur principal	CONDECTA AG., 8405 Winterthur
Véhicule homologué	82 053 013

Châssis	2	Nombre de roues	4	Suspension	-	Direction	pivot
Frein de service	à air comprimé, 2 conduites, indirect, sur les roues arrière; 2 soupapes de décharge rapide						
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière						

Carrosserie grue

Dimensions	intérieur		extérieur	
Longueur				14 970
Largeur				2 500
Hauteur				3 400
Porte à faux	av		av	1 860
	ar		ar	6 170
Empattement				6 940
				1 950
Voies	av		ar	8 800
Distance anneau axe	av		ar	
Distance pivot			axe ar	

Poids	avant		arrière		total
Poids à vide	3500		9720		13 220
Charge utile					-
Poids total	3500		9720		13 220
Poids garantis	4500		10300		14 000
Pneus	12.0 - 16		15.5 - 20		
Ply/bar	24 / 6,0		28 / 7,0		
Charge	6000		11200		
pour Vmax	30		30		
Vitesse maximale selon constructeur					30
Vitesse maximale selon tenue route					30

Moteur de travail	
Marque	_____ Type _____
Bruit	_____ à l/min _____
Silencieux	_____
Mesure des gaz	_____
Déparasitage	_____

Equipement	
Feux rouges	R (E)
Feux stop	S1 (E)
Clignoteurs	2a (E)
Catadioptres	ar I (E)
	lat. I (E)
	ar III (E)
Feux de gabarit	av SAW CH 1 1103 01
	lat. -
ar vers l'av	1/ SAW CH 1 1107 02 sur la flèche
	ML CH 1 2204 02
Eclairage plaque	-
Cale	295x150x210 mm

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Remorque de travail (véhicule spécial)  
 Marque et type C O N D E C T A C 30 - 10  
 FH-No CH 9171 43  
 Carrosserie grue

Poids à vide 13 220  
 Charge utile -  
 Poids total 13 220

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

\* ) Véhicule spécial : poids total, porte à faux arrière, longueur du train routier.

Inscription dans le permis de circulation:

- 115 - feu orange obligatoire (à l'extrémité de la grue);
- 118 - vitesse maximale 30 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: porte à faux AR: à l'arrière et des deux côtés: panneaux; 1 feu de gabarit rouge vers l'arrière; 1 signal (OCE 35/4);
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 141 - assurer : la tourelle en position de circulation, toutes les parties mobiles de la grue, tous les branchements du châssis démontable;
- 160 - montage : les feux prescrits, les pare-boue à l'arrière;
- 222 - véhicule tracteur autorisé ... ;
- 223 - le poids de l'ensemble ou la charge remorquée, indiqué par le permis de circulation du véhicule tracteur, ne doit pas être dépassé.

Remorque  
de travail

C O N D E C T A

C 3 0 - 1 0

CH 9171 43

Fiche complémentaire

I

Complément du 13.01.83 à Winterthour - Sy(ZH)/lin

Variante des essieux: AV = ASTON type ATS 22 A charge 6000 kg à 30 km/h  
AR = ASTON type ATS 27 P charge 16000 kg à 30 km/h

Pneus : AV = 11,5 x 15 24 PR charge 5330 kg à 30 km/h  
AR = 11,5 x 15 24 PR charge 10660 kg à 30 km/h

Direction : chariot pivotant

Poids : AV = 3860 kg AR = 9900 kg total 13760 kg

Dimensions : longueur 14 950 mm  
porte à faux AV 1 520 mm  
AR 6 060 mm  
empattement 7 370 mm  
voies AV 420 mm  
AR 1 400 mm  
distance anneau - essieu AR 8 890 mm.